

jours de plus en plus confiant, je me hasardai enfin à lui parler ; j'épiais les occasions de lui adresser quelque parole plaisante, et lorsque je lui avais arraché un sourire, je m'en retournais heureux. De son côté, il admirait ce qu'il appelait mon bel esprit, et me traitait de jour en jour plus favorablement.

(A continuer.)

## L'ABEILLE.

“ Forsan et hæc olim meminisse juvabit. ”

QUÉBEC, 30 MARS 1859.

### LES ECOLES-NORMALES.

Le Bas-Canada, aussi bien que tout autre pays, aime et favorise le progrès matériel ; un chemin de fer le sillonne d'un bout à l'autre ; l'électricité met ses villes en communication instantanée les unes avec les autres ; des vapeurs croisent son beau fleuve en tout sens, et la main de l'homme, victorieuse de la nature, a renversé les obstacles qui empêchaient les vaisseaux de l'océan de se rendre jusqu'à l'extrémité de nos immenses lacs. Mais tout en payant à l'industrie un juste tribut, il sait éviter les funestes conséquences qu'elle produit trop souvent. A mesure que nous perfectionnons nos moyens d'existence, l'éducation, ce pain de l'intelligence, fait de sensibles progrès. Il suffit d'ouvrir les yeux pour s'en apercevoir. Tandis que l'Université-Laval donnait à la haute éducation une forte impulsion, les Ecoles Normales annonçaient à l'éducation populaire un avenir tout nouveau. Les Ecoles Normales, nous pouvons l'assurer sans crainte, sont une heureuse acquisition pour le pays. Ceux qui ont été les promoteurs de cette institution méritent de notre part une vive reconnaissance, aussi bien que les hommes qui, par leur sage direction, ont su mettre ces écoles dans la voie de prospérité où elles marchent aujourd'hui.

Sans une institution de ce genre, l'éducation du peuple serait longtemps demeurée stationnaire. Quelques localités, il est vrai, auraient reçu peut-être une instruction plus ample, par les sacrifices de certains hommes dévoués ; mais, pour le pays dans son ensemble, le foyer de l'éducation ne se serait pas agrandi. Pour que l'instruction s'étende et s'accroisse dans un pays, il faut qu'il y ait unité dans l'enseignement et que tous profitent également des progrès qui se font. De plus, les succès des élèves ne dépendent-ils pas essentiellement des instituteurs ? Mais croira-t-on que la fonction de ces derniers puisse être exercée indifféremment par tout le monde ? Certainement non ! Beaucoup se font illusion en se croyant instituteurs : l'art

d'instruire la jeunesse est un art difficile, et que fort peu d'hommes possèdent. Cet art, en même temps que difficile, est noble et relevé ; c'est pourquoi il importe qu'il soit bien rempli, et ne perde pas de sa dignité par l'ignorance de ceux qui le pratiquent. Eh quoi ! on ne permet point à un homme, bien instruit d'ailleurs, de faire les fonctions d'avocat ou de notaire, sans qu'il ait étudié un certain temps sous un homme de cette profession et subi un examen ? Quiconque s'ingère de pratiquer la médecine sans avoir suivi les leçons de maîtres habiles, est rigoureusement puni par la loi. Que dis-je ? est-il un métier si vil, si peu important, dans lequel on n'exige quelqu'apprentissage ? N'y aurait-il donc que l'art d'instruire la jeunesse, cet art si important aux enfants, à la famille, à la société, à la religion, n'y aurait-il que cet art pour lequel on supposera la science infuse ?

Tels sont les motifs qui ont amené l'établissement des Ecoles Normales. Là se formeront désormais nos instituteurs. M. le surintendant de l'Éducation, dans son rapport annuel, nous donne une idée de l'ordre et de l'activité qui règnent dans ces écoles. On s'étonne que, dans l'espace si restreint d'une année scolaire, les élèves puissent voir à la fois tant de matières diverses, et cependant mettre dans leur travail autant de perfection qu'ils en mettent. Bien persuadés que la science toute seule ne saurait former un bon maître, les supérieurs veillent aussi avec le plus grand soin sur la conduite morale de leurs élèves. Il importe en effet que l'instituteur, qui doit tenir dans une paroisse la première place après le curé, soit en état de nourrir en même temps l'âme et le cœur des enfants. L'exemple est le premier livre de la jeunesse et celui qui fait la plus profonde impression.

Ainsi l'instituteur formé par les Ecoles Normales a un double titre à notre confiance : nous pouvons compter sur sa capacité à la fois et sur sa vertu. C'est là une puissante recommandation. Déjà plusieurs ont su en apprécier la valeur ; ils ont compris l'importance du rôle confié aux écoles Normales. De toutes parts sont accourus des élèves remplis de zèle et d'amour du travail. Plusieurs ont dû faire de pénibles sacrifices, revenir, après plusieurs années de liberté, se rasseoir sur les bancs de l'école, surmonter les difficultés qu'offre l'étude, lorsque l'âge s'est accru, vaincre enfin des obstacles de tout genre qui s'opposaient à leur dessein. L'empressement a même été si grand que les directeurs des Ecoles Normales ont été forcés de refuser à plusieurs l'entrée de leurs maisons, faute de place suffisante pour les loger.

Il reste cependant un obstacle qui pour-

rait retarder l'éducation dans sa marche ; c'est la fausse économie. Des hommes, heureusement qu'ils sont en petit nombre, des hommes se rencontrent encore quelquefois, aux yeux desquels la science et les meilleures recommandations ne sont rien en comparaison d'un prix modique. Que deux instituteurs se présentent, l'un, savant, recommandable par ses qualités personnelles, l'autre, ignorant, inconnu, mais bien résolu à ne pas vendre chèrement ses services, ils n'hésiteront pas à choisir le second qui possède, à leur avis, la condition essentielle, qui est de se contenter de peu. Vous avouerez que c'est là une déplorable manière de juger des hommes et des choses. Il faut connaître bien peu le prix de l'éducation, pour la sacrifier ainsi à un vil profit. Espérons que ces faux calculs d'une aveugle économie disparaîtront, à mesure que l'instruction progressera parmi nous, grâce aux Ecoles Normales.

Nous sera-t-il permis, en terminant, de souhaiter aux Elèves des Ecoles Normales le succès que méritent leur zèle et les sacrifices qu'ils s'imposent ? Le rôle qui leur est échu est un rôle honorable. Ils ont à travailler sur la partie la plus noble de l'homme. L'art du sculpteur consiste à faire sortir d'un marbre informe une statue qui n'a d'animé que l'apparence : l'instituteur doit tirer l'âme elle-même des ténèbres de l'ignorance. Le peintre s'immortalise en répandant sur une toile d'un vil prix diverses couleurs pour imiter la nature : l'instituteur empreint sur une toile plus parfaite des tableaux vivants. On admire le citoyen qui se dévoue au service de sa patrie, le soldat qui verse son sang pour sa défense : l'instituteur consacre sa vie dans une occupation pénible, afin de donner à son pays de bons citoyens, afin de dissiper les ténèbres qui pourraient se répandre dans son sein. Voilà à quels titres il mérite à la fois l'estime, le respect et l'encouragement de quiconque aime la Religion et la Patrie.

### REVUE PARLEMENTAIRE DE LA SEMAINE.

Samedi dernier S. Excellence a sanctionné différents bills adoptés par les deux Chambres, entre autres le tarif proposé par M. Galt, un acte au sujet des travaux publics, celui qui concerne la dette indirecte de la Province et enfin le bill où il est défendu de vendre des liqueurs enivrantes depuis le samedi soir à 7 heures, jusqu'au lundi matin. Ce dernier acte n'a fait qu'étendre au Haut-Canada une loi qui existe déjà pour le Bas-Canada. Par le tarif adopté, les livres et les cartes géographiques sont soumis à un droit de 10 par cent ; sont exceptés les livres de dévotion et les Bibles.

On demandera peut-être pourquoi le Gouverneur s'est tant pressé de sanctionner le nouveau tarif ? Voici le nœud de l'éénigme. Des marchands de Montréal